



FORMATION EN PRÉSENTIEL

# SAUVETEUR SECOURISTE AU TRAVAIL

Dernière mise à jour le 16/12/2024.

## OBJECTIF

Le sauveteur secouriste du travail doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail.

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable de mettre en oeuvre les gestes de premiers secours

## PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne volontaire de l'entreprise

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inter ou Intra entreprise - Consulter le centre de formation pour connaître les délais (variables selon les disponibilités et les financements).

## MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation théorique et pratique

Tarif

[Voir les conditions générales de vente](#)

Réf.

SST INI

Contact

0298968158  
contact@formaseco.bzh  
www.formaseco.bzh

## PRÉ-REQUIS

- Age minimum 18 ans

## MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Utilisation de mannequin, défibrillateur et autres matériels pour la réalisation de cas concrets



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 10 maxi



Durée

14 heures / 2 jour(s)



# PROGRAMME

## 1 – THEORIE ET PRATIQUE

- C1 - Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention
- C2 – Etre capable de réaliser une protection adaptée
- C6 – Etre capable de situer le rôle du SST dans la prévention de l'entreprise
- C7 – Etre capable de mettre en oeuvre des actions de prévention
- C8 – Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention dans l'entreprise
- C3 – Etre capable de réaliser un examen afin de mettre en oeuvre une action choisie en vue d'obtenir un résultat
- C4 – Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'établissement
- C5 – Etre capable de secourir la victime de façon appropriée

## 2 – EVALUATION DES SST

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des sauveteurs secouristes du travail. Ils sont transcrits dans un document national nommé « Fiche individuelle de suivi et d'évaluation des SST » et utilisés lors de chaque formation.

A l'issue de cette évaluation, un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Dans le cas où le candidat ne peut mettre en oeuvre, pour des raisons physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation.

Le titulaire d'un certificat SST, à jour dans son obligation de formation continue est réputé détenir l'unité d'enseignement « prévention et secours civique de niveau 1 (PSC 1)

### INTERVENANT(S)

Moniteur SST

### ÉVALUATION

Selon la grille de la fiche de suivi individuel d'évaluation du SST

### ATTRIBUTION FINALE

Sauveteur Secouriste du Travail

## MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 24 mois, l'apprenant doit suivre une session de SST MAC



## RÉSULTATS :

Taux de réussite en 2023

- aux tests CACES® : 99,5%

- Aux formations SST : 100 %

- Aux formations préparation à l'habilitation électrique : 100 %

- Aux permis groupe lourds : 1er passage : 78,57 % 2ème passage et plus : 92,86 %

2869 stagiaires formés en 2023

Taux de réussite au Titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur : En cours